

PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL PERISCOLAIRE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION
2. LES ACCUEILS PERISCOLAIRES
3. L'EQUIPE
4. LES LOCAUX
5. LES INTENTIONS EDUCATIVES
6. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
7. FONCTIONNEMENT
8. MODALITES D'INSCRIPTION & TARIFS

1. PRESENTATION

Familles Rurales est un mouvement familial et d'Education Populaire, qui rassemble des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien pour défendre les intérêts des familles et des territoires.

Par sa présence au sein des communes rurales, Familles Rurales agit au plus près des familles pour les accompagner dans leurs missions d'éducation et d'entraide, répondre à leurs besoins à tous les âges de la vie, animer et faire reconnaître les territoires ruraux et péri-urbains.

L'Association Familles Rurales est gestionnaire des accueils périscolaires sur la commune de Saint-Genest-Malifaux qui est située dans le département de Loire, au cœur du Parc Régional du Pilat à 15 minutes de Saint-Etienne et qui compte environ 3000 habitants

Ces accueils sont déclarés à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et sont soumis à la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

2. LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

- ⇒ Le soir, à l'Espace Loisirs & Vie Sociale pour l'Ecole publique de l'Etang
 - Jours : lundi – mardi – jeudi – vendredi
 - Horaires : de 17 h à 18 h 30
 - Tranche d'âge : 3 - 11 ans (PS à CM2)
 - Effectif : + /- 30 enfants
- ⇒ Le soir, à l'école publique de La République
 - Jours : lundi – mardi – jeudi – vendredi
 - Horaires : de 16 h 30 à 18 h
 - Tranches d'âge : 4 - 11 ans (MS à CM2)
 - Effectif : + /- 10 enfants
- ⇒ Le mercredi, à l'Espace Loisirs & Vie Sociale
 - Jour : mercredi
 - Horaires : de 8 h à 18 h
 - Tranche d'âge : de 3 - 11 ans (MS à CM2)
 - Capacité d'accueil : 3-5 ans = 20 / 6-11 ans = 28

3. L'EQUIPE

- **1 directeur**

- ⇒ Gère administrativement la structure
- ⇒ Représente l'association
- ⇒ Effectue le lien avec la municipalité et les partenaires

- **1 directrice adjointe**

- ⇒ Dirige et coordonne l'équipe d'animation
- ⇒ Veille au fonctionnement et au bien-être des enfants
- ⇒ Gère les inscriptions et les facturations
- ⇒ Effectue la liaison avec les familles

- **3 animateurs**

- ⇒ Prennent en charge les groupes d'enfants dont ils ont la responsabilité
- ⇒ Effectuent le pointage des présences
- ⇒ Proposent, animent et mènent des activités adaptées
- ⇒ Assurent la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- ⇒ Communiquent avec les familles

4. LES LOCAUX

- L'Ecole de La République

- ⇒ Lieu-dit La république – 42660 Saint-Genest-Malifaux
 - *Une salle d'activité*
 - *Des sanitaires*
 - *Une cour extérieure*

- L'Espace Loisirs et Vie Sociale

- ⇒ 220 rue de la Semène – 42660 Saint-Genest-Malifaux
 - *2 salles petites enfance*
 - *1 dortoir*
 - *1 cour extérieure*
 - *3 salles d'activité*
 - *Un espace de préparation*
 - *Un préau fermé*
 - *Des sanitaires*



5. INTENTION EDUCATIVES

- **Garantir des accueils de qualité**
 - Former les équipes pédagogiques
 - Permettre aux équipes de faire réseau
 - Mener des activités cohérentes avec le projet pédagogique et éducatif
 - Etre exigeants sur les conditions d'accueil et la qualité des locaux, des espaces et des ressources, mis à disposition
- **Proposer des lieux de vie, d'apprentissage et de découverte**
 - Mobiliser les partenaires locaux
 - Mettre les enfants en situation d'apprentissage autour de la vie quotidienne
 - Permettre aux enfants d'être acteur de leurs loisirs
 - Permettre aux enfants de différents âges de vivre ensemble des expériences positives de vie collective
- **Permettre l'accès à tous en cultivant le vivre ensemble**
 - Mettre en place des tarifs adaptés
 - Développer des valeurs citoyennes et de Laïcité
 - Proposer des projets d'animation autour du vivre ensemble

6. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

• FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

- ⇒ Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs
 - *Prendre en compte les envies des enfants*
 - *Autoriser les enfants à ne rien faire*
 - *Organiser des espaces de jeux*
 - *Mettre en place des moments de temps libres*
- ⇒ Favoriser le jeu et la créativité
 - *Varier les jeux et les activités*
 - *Proposer des jeux de groupes*
 - *Mettre en place des activités manuelles*
- ⇒ Développer l'autonomie
 - *Laisser l'enfant faire seul en l'encadrant*
 - *Mettre du matériel à disposition des enfants*
 - *Susciter les prises d'initiatives*
 - *Sensibiliser les enfants au rangement*

• FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

- ⇒ Offrir des conditions d'accueil adaptées
 - *Aménager les locaux afin que les enfants aient des repères*
 - *Offrir un cadre sécurisé*
 - *Etre souriant et agréable*



- ⇒ Etre à l'écoute des enfants
 - *Echanger avec les enfants*
 - *Prendre le temps d'écouter*
 - *S'adapter aux différences de chacun*
- ⇒ Prendre en compte le rythme de l'enfant
 - *Tenir compte de leur état de fatigue*
 - *S'adapter à leurs envies*
 - *Proposées des activités adaptées aux tranches d'âges*

- **RENFORCER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE**

- ⇒ Apprendre la vie en collectivité
 - Etablir collectivement les règles de vie
 - Respecter les règles de vie
 - Se respecter les uns les autres
- ⇒ Encourager l'esprit d'entraide, de solidarité et de partage
 - Mélanger les tranches d'âges
 - Responsabiliser les plus grands en faveur des plus petits
 - Jouer ensemble
- ⇒ Favoriser la citoyenneté
 - Respecter les personnes et les lieux
 - Sensibiliser les enfants au développement durable
 - Organiser des moments de bilan



7. FONCTIONNEMENT

Périscolaire du soir de l'école de l'Etang

(180 enfants scolarisés)

- ⇒ 16 h 15 = fin de classe
- ⇒ 16 h 15 – 17 h = garderie municipale

2 animateurs sont mis à disposition de la commune, pour encadrer ce temps.

17 h - 18 h 30 = accueil périscolaire (+/- 30 enfants)

Les enfants inscrits sont pris en charge par l'équipe d'animation pour se rendre à pied à l'Espace Loisirs et Vie Sociale.

Périscolaire du soir à l'école de La République

(18 enfants scolarisés)

- ⇒ 16 h 30 = fin de classe
- ⇒ 16 h 30 – 18 h = accueil périscolaire (+/- 10 enfants)

Les enfants inscrits sont pris en charge par 1 animateur.

Des activités diverses, individuelles ou collectives, sont proposées par l'équipe d'animation selon les objectifs pédagogiques définis.

Les parents peuvent récupérer les enfants à tout moment.

Périscolaire du mercredi à l'Espace Loisirs et Vie Sociale

Selon le mode d'inscription, les enfants sont présents toute la journée ou la ½ journée (matin ou après-midi) avec ou sans le temps de repas.

Les enfants mangent sur place à midi, le repas est à fournir par les parents.

L'encadrement est assuré par la directrice adjointe et 2 animateurs.

Journée type :

- ⇒ 8 h - 9 h 30 : temps d'accueil
- ⇒ Activités manuelles
- ⇒ Temps libre
- ⇒ Temps de repas
- ⇒ Temps calme
- ⇒ Grands jeux et sorties
- ⇒ Goûter
- ⇒ Temps libre
- ⇒ 17 h - 18 h : temps de départ

8. MODALITES D'INSCRIPTION & TARIFS

Les inscriptions à l'accueil périscolaire, se font via le portail famille

<https://afr-st-genest-malifaux.millibase.net/>

Chaque famille doit disposer d'un compte pour compléter les renseignements administratifs et autorisations

Les documents relatifs aux enfants doivent être déposés en ligne :

- ⇒ Fiche de liaison
- ⇒ Carnet de vaccination
- ⇒ PAI (si concerné)

Chaque famille doit :

- ⇒ Etre à jour de son adhésion Familles Rurales
- ⇒ Accepter le règlement de fonctionnement
- ⇒ Respecter les horaires
- ⇒ Annuler les inscriptions en amont
- ⇒ Honorer les factures

PERISCOLAIRE MERCREDI			
QF CAF	> 900	< 900	< 700
Journée	380 €	350 €	320 €
½ journée + temps de repas	230 €	220 €	210 €
½ journée	200 €	190 €	180 €

PERISCOLAIRE DU SOIR			
QF CAF	> 900	< 900	< 700
Occasionnel	3,00 €	2,50 €	2 €
Forfait 1 soir annuel	60,00 €	50,00 €	40,00 €
Forfait 4 soirs annuel	230,00 €	190,00 €	150,00 €

Les chèques vacances et les tickets CESU sont acceptés

Le règlement annuel peut se faire en plusieurs fois : un échéancier sera établi

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

220 rue de la Semène

42660 SAINT-GENEST-MALIFAUX

relaisfamilles42660@gmail.com

06 61 49 17 08

Tel périscolaire - 07 81 91 51 36